

COORDONNÉES DES  
PARTENAIRES SUR NOTRE SITE



CONTACTEZ-NOUS !

contact@croa-ge.org  
03 83 35 08 57  
www.architectes.org/grand-est

# MÉDIATION & CONSEILS EN ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE : D'INTÉRÊT PUBLIC



Mai 2024

## À PROPOS

L'architecture, l'urbanisme, le paysage composent notre cadre de vie : ils sont d'intérêt public.

Ils sont l'expression identitaire d'une culture, justifiant l'importance de leur connaissance au-delà du cercle des experts.

La médiation permet de transmettre, éveiller le regard, éduquer, diffuser la culture du cadre de vie.

Elle permet aussi de susciter un désir d'amélioration de notre environnement.

L'architecture, l'urbanisme, le paysage sont les témoins des évolutions de nos liens aux territoires. La médiation permet de prendre conscience de ce qui nous entoure, de sa qualité. Le conseil, lui, permet de préserver et restaurer l'identité du patrimoine bâti, du végétal et d'assurer la cohérence avec les projets futurs.

Les conseils permettent d'accompagner les porteurs de projets grâce à un œil de professionnels.

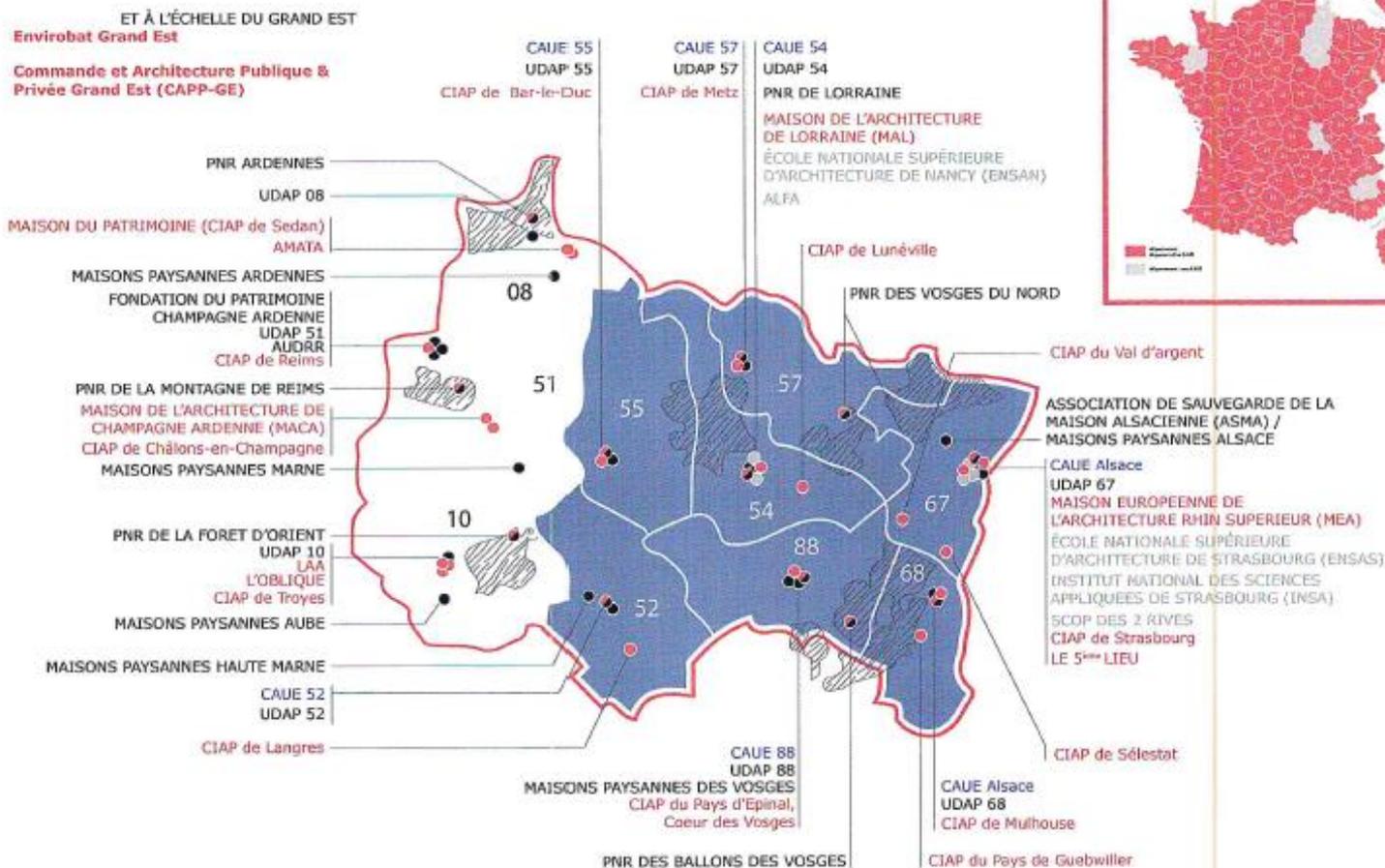
Repenser l'aménagement, reconsidérer la place du végétal, reconverter des bâtis anciens sont autant d'exemples qui permettent d'améliorer l'attractivité d'un territoire.

La médiation, comme le conseil architectural se doivent d'être accessibles à tous : élus, collectivités, entreprises, particuliers, grand public, écoliers, ...

L'équité des territoires en matière de conseil et de médiation est un enjeu majeur pour un cadre de vie de qualité.

## QUELQUES CHIFFRES

- En Alsace  
1 conseil / 840 habitants
- En Lorraine  
1 conseil / 1226 habitants
- En Champagne-Ardenne  
1 conseil / 5332 habitants



LES 92 CAUE en 2024



- Emprise du PNR
- Département possédant un CAUE
- Département dépourvu de CAUE
- Dispositif de médiation architecturale
- Dispositif de conseil architectural
- Dispositif de formation architecturale
- Dispositif mixte de conseil et de médiation architecturale

